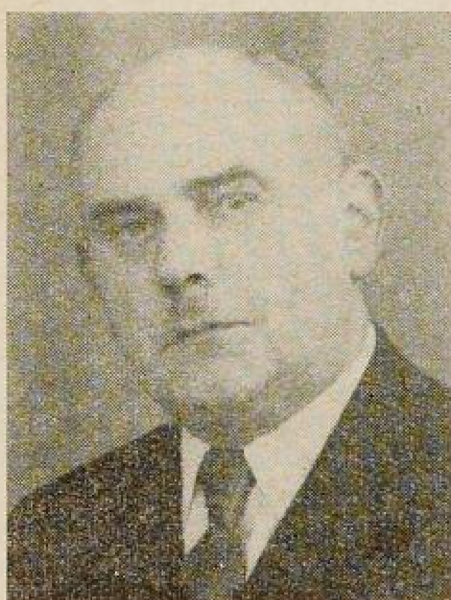
DÉPARTEMENT DES ARDENNES

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Elections Législatives

DU 18 NOVEMBRE 1962


Emile NIVELET


Lucien LAVOCAT

Electrices ! Electeurs !

Vous êtes appelés, le 18 novembre, à donner à votre circonscription un représentant à l'Assemblée Nationale soucieux du bien-être de tous les travailleurs et du rayonnement de notre région à laquelle vous êtes, comme nous, très attachés.

En contact permanent avec vous, nous connaissons vos besoins. Nous nous bornerons par conséquent à vous énumérer quelques idées essentielles qui vous feront comprendre nos positions en face des grands problèmes qui intéressent la vie politique du pays et l'avenir économique et social du département.

SAUVEGARDE DES INSTITUTIONS RÉPUBLICAINES

Nous sommes pour l'application correcte de la Constitution votée par le peuple, pour le respect de la légalité républicaine et l'indépendance de la justice, pour la liberté de la presse et de l'opinion qui exigent un régime d'information objectif.

FIDÉLITÉ A L'EUROPE

L'évolution des grands problèmes économiques, diplomatiques et militaires nous font une obligation de ne pas rester isolés.

La construction économique de l'Europe ne pourra se poursuivre sans unité politique. Les restrictions apportées, par nos partenaires européens, dans l'application de la politique économique commune prouvent que les meilleurs textes sont caducs si aucune autorité n'a la force de les faire appliquer.

Notre défense nationale deviendra rapidement ruineuse pour notre pays, tout en restant inefficace, si elle ne s'intègre pas dans une force commune à laquelle nos partenaires apporteront leur indispensable contribution.

EXPANSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Cette expansion reste la clé de voûte de l'amélioration des conditions de vie de tous les travailleurs.

Elle vise non seulement au maintien du plein emploi, mais aussi à la mise en chantier de grands travaux d'équipement régional, à la construction de logements, d'hôpitaux, d'écoles, centres d'apprentissage, de collèges techniques, à l'aménagement de grands itinéraires routiers et à l'amélioration de nos routes communales et de nos chemins ruraux.

Nous rechercherons la mise en œuvre de tout ce qui est capable de créer des richesses et d'améliorer le niveau de vie des habitants, tant en ce qui concerne l'expansion de l'Industrie que celle de l'Agriculture.

Nous sommes pour la suppression des zones de salaires, pour l'équivalence des régimes de Sécurité Sociale, pour la revalorisation et l'indexation des prestations familiales et l'amélioration des retraites.

Considérant que les finances de l'Etat ne peuvent être gérées autrement que celles d'une famille ou d'une entreprise, nous sommes opposés aux dépenses somptuaires et aux investissements improductifs.

C'est de l'accroissement de la production et de celui de la productivité qu'il faut attendre l'amélioration des conditions d'existence, dans la mesure où l'Etat gère convenablement ses Finances et défend par conséquent la stabilité de la monnaie à laquelle, vous le savez, nous sommes très attachés.

APPEL A LA JEUNESSE

A cette jeunesse nombreuse, nous songeons par-dessus tout.

Pour son enseignement général, pour sa formation professionnelle, pour la réduction du service militaire, pour son épanouissement sportif et culturel, nous travaillerons pour la préparer à ses tâches et à ses responsabilités.

APPEL A L'UNION

Nous sortons d'une épreuve regrettée par tous. Aussi bien par ceux qui ont voté oui que par ceux qui ont voté non.

La sincérité des uns et des autres n'a pas à être mise en cause. Que tous se regroupent dans la seule pensée de l'avenir du Département et du Pays car il importe de ne pas retourner aux erreurs de la IVe République.

Pour la défense de votre circonscription et du département,

Pour une République Démocratique et Sociale,

VOTEZ POUR

Emile NIVELET

Chevalier du Mérite Social et de l'Instruction Publique
Maire d'Etion
Président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Ardennes
Vice-Président de l'Office Départemental d'H.L.M.
Président du Comité Départemental Interprofessionnel du Logement
Président de la Coopérative d'Accession à la Propriété « La Maison Ardennaise »

CANDIDAT INDÉPENDANT

Suppléant éventuel

Lucien LAVOCAT

Licencié en Droit
Adjoint au Maire de Monthermé

ANCIAUX-CHARLEVILLE